



Enfant ne hors mariage non reconnu -

Par **Nadour lila**, le **27/11/2016 à 21:07**

Bonsoir, mon mari a eût une relation extra conjugale. Cette histoire est terminée mis cette femme menace mon mari par rapport un son enfant qu'elle dit de mon mari mais qu'il n'a pas reconnu - nous avons su par une connaissance et vu de nos propres yeux l'acte de naissance de cet enfant : il a été reconnu par un autre homme à la mairie. Que risque notre famille en terme de pension alimentaire pour cet enfant? Cette femme peut elle porter cette affaire en justice et que risque mon mari ? Ses menaces sont elles justifiées et doit on en avoir peur ? Merci pour vos réponses .

Par **Visiteur**, le **27/11/2016 à 23:13**

Bonsoir,
Il faudrait une procédure de recherche de paternité via analyses ADN. Procédure longue déjà, mais qui sera rendue plus difficile encore par la reconnaissance faite par l'autre homme !

Par **Nadour lila**, le **28/11/2016 à 13:17**

Merci pour votre réponse ça me rassure quelque part car à vrai dire cet enfant peut être de mon mari comme il peut ne pas l'être